



N° 11/04/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le dix-neuf juin,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ARES, dûment convoqué, s'est réuni en Session ordinaire, à la Salle Brémontier, sous la Présidence de Monsieur Xavier DANEY, Maire,

OBJET :

Election d'un Conseiller Municipal en charge des questions de défense.

ETAIENT PRESENTS :

M. DANEY – M. BAILLIEUX – Mme BOUE-MANDIL RAYMOND – M. CHAMBOLLE – Mme DUMARTIN – M. CAZANOBE – Mmes CHAIGNEAU – PRIETO – M. BERRY – Mmes PEYREBRUNE – REINAULD – M. SEIGNEURIN – Mme HARDOUIN-DUPARC – MM. LADEN – LARMINACH – Mmes MACDONALD – DURANTE – MERIT – MURET- BONNE – MM. PASQUET – MARTIN – LALANNE-MEUNIER – ESPLANDIU – Mme LASNE – M. DAVID

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PASQUALINI-ADAMO à M. DANEY – Mme DESTOUESSE à M. DAVID -

ETAIT ABSENTE : Mme LE BIHAN

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme MURET et pour secrétaire suppléant M. MARTIN.

Rapporteur : Monsieur DANEY

Créée en 2001 par le ministère délégué aux anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation de développer le lien armée – nation et promouvoir l'esprit de défense.

En sa qualité d'élu local, ce correspondant peut mener des actions de proximité efficaces et optimiser les relations entre les Armées et la population.

A l'occasion du renouvellement des Conseils Municipaux, le Ministère de la Défense a souhaité que ce réseau, étendu à l'ensemble des Communes en France, soit maintenu et renforcé.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Les correspondants de défense doivent pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense : ils agissent en tant que relais pour comprendre le parcours citoyen.

Ils doivent pouvoir expliquer l'engagement dans l'armée d'active, les périodes d'initiation ou de perfectionnement à la défense, le volontariat et la réserve militaire constituant des activités accessibles à tous les jeunes désireux de prendre part à la défense.

Les correspondants défense ont un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Je vous propose la candidature de M. LADEN Renaud.

Autre Conseiller ayant fait acte de candidature :

- M. DAVID Philippe

L'ensemble des élus décident d'effectuer ce vote à main levée.

Le vote à main levée donne les résultats suivants :


- M. LADEN Renaud : **Pour : 24**
Contre : 0
Abstentions : 4

- M. DAVID Philippe : **Pour : 2**
Contre : 0
Abstentions : 26

M. LADEN Renaud ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est désigné comme Conseiller Municipal en charge des questions de défense.

ARES, le 19 Juin 2020

Le Maire,


X. DANÉY

